



Extrait du Parc national de la Guadeloupe

<http://cooperation-pnguadeloupe-caraibe.org/?Le-Grand-Cul-de-Sac-Marin>

# Le Grand Cul-de-Sac Marin

- FR - LES TERRITOIRES - Les sites -

Date de mise en ligne : mercredi 8 septembre 2010



Copyright © Parc national de la Guadeloupe - Tous droits réservés

© Fabien Salles 2010

La baie du GCSM d'une superficie de 15 000 ha, réunit les îles de la Basse Terre et de la Grande Terre. Elle est bordée par des mangroves, des forêts marécageuses et des marais herbacés sur plus de 5 000 ha dont les fonctions écologiques sont très importantes.

La protection du littoral contre la houle, l'épuration des eaux de ruissellement, le stockage de l'eau issus des précipitations exceptionnelles d'origine cyclonique, l'accueil de l'avifaune migratrice sont autant de fonctions écologiques assurées par des zones humides littorales. La faible profondeur permet le développement de grandes surfaces d'herbiers de phanérogames marines (plantes à fleur) qui jouent le rôle de nurserie pour de nombreuses espèces de poissons, de crustacés et de mollusques. Un récif corallien de 39 km protège cette baie de la houle et constitue un habitat remarquable par sa biodiversité. Un chapelet d'îlets très variés par leur physionomie alterne mangroves, forêts sèches, marais et plages. La baie collecte les rivières qui descendent des montagnes de la Basse Terre dont la principale est la Grande Rivière à Goyave.

### Présentation générale

Cette baie est le siège de nombreuses activités professionnelles comme la pêche artisanale qui représente environ 300 pêcheurs enrôlés, les 80 opérateurs touristiques tournés sur l'écotourisme, les sports marins et la visite guidée. S'ajoute à ces usages une fréquentation touristique non accompagnée qui se concentre sur certains points de fixation très attractifs tels que les îlets Caret et Blanc.

Les richesses de cette baie sont soumises à des pressions anthropiques diverses et des menaces qui mettent en danger l'état de santé des écosystèmes et de toute la vie qu'ils hébergent. On peut distinguer les impacts directs telles que les pollutions urbaines et agricoles des eaux qui aboutissent dans la baie, la surexploitation des ressources halieuthiques, la dégradation des fonds d'herbier et de coraux due aux ancrages mal gérés, le défrichement des mangroves ou le dérangement des colonies d'oiseaux marins, sur lesquels il est impératif d'agir en concertation avec tous les protagonistes ; par contre il est des menaces plus insidieuses sur lesquelles il est très difficile d'agir tels que les conséquences du changement climatique avec deux effets majeurs que sont l'élévation du niveau de l'océan qui menace le littoral par l'érosion et la salinisation et la température de l'eau qui provoque le blanchissement des coraux. Plus récemment l'arrivée prochaine et inévitable d'un poisson du Pacifique, le poisson lion, accidentellement lâché dans la Caraïbe, risque d'aggraver le déséquilibre de l'écosystème corallien.

Le littoral de la baie possède divers témoignages historiques de l'activité humaine de la période coloniale et post-coloniale, les canaux de Grande Terre en sont de beaux exemples.

++++

### Suivis des écosystèmes

La baie est un extraordinaire laboratoire de recherche à ciel ouvert pour tous ces écosystèmes. L'Université des Antilles et de la Guyane a développé de nombreux programmes scientifiques, par exemple le suivi et l'étude du fonctionnement des récifs coralliens, l'étude du fonctionnement des forêts marécageuses et des mangroves, le rôle des embouchures pour la reproduction de la faune des rivières et bien d'autres. A cela le parc participe au travers de son conseil scientifique pour articuler ces études avec ses préoccupations de gestionnaire, il a mis en place de nombreux inventaires de la biodiversité et des suivis à long terme des écosystèmes (récifs coralliens, herbiers...) et de certaines espèces à forte valeur patrimoniale (lambis, sternes, tortues marines...).

Dans les années 80, en pleines réflexions sur la définition des statuts de protection des grands éléments de

## Le Grand Cul-de-Sac Marin

patrimoine naturel de la Guadeloupe, la décision est prise de créer une réserve naturelle sur la partie marine et littorale de la baie du Grand Cul-de-Sac Marin en 1987 puis en 1989 un parc national sur le massif forestier de la Basse Terre. L'établissement public du parc prendra la gestion de la réserve naturelle en 1990, il a développé un véritable savoir-faire et une légitimité au sein de cette aire marine protégée et a petit à petit fait passer le message de la protection aux acteurs et aux publics du territoire. La réforme des parcs nationaux décidée par la loi de 2006 qui refonde la gouvernance de leur fonctionnement en donnant une place plus grande aux élus locaux a aussi été l'occasion de repenser le développement de l'espace parc au sens large. En juin 2009 le décret de révision du parc national permet d'intégrer les 5 unités spatiales de l'ex-réserve naturelle sous un nouveau statut qui est celui de cœur du parc, à quelques nuances près la réglementation qui s'applique reste inchangée. Autre innovation à cette occasion les cœurs marins ont été consolidés par une zone tampon intitulée « aire marine adjacente » qui englobe toute la baie.

Dès le premier [plan de gestion de la réserve naturelle](#), la question du retour du lamantin dans la baie est posée comme un objectif à long terme. Depuis 2008, le projet a pris un tour plus concret avec la proposition d'un programme opérationnel en deux temps, une phase de préparation de 3 ans durant laquelle doivent être conduites diverses études autant scientifiques que sociologiques, et une importante coopération internationale, le tout dans une large concertation locale et caribéenne. Si cette première étape est franchie avec succès, la phase opérationnelle de capture et de relâcher pourra commencer sur une durée prévisionnelle de 5 ans.

++++

Carte du Grand Cul-de-Sac Marin

Carte des biocénoses et description générale des grands écosystèmes.



**Baie du Grand Cul-de-Sac Marin et les biocénoses marines** Carte PNG n° 14460909